



VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

(Association agréée au titre de l'art. L. 252-1 du code rural recodifié Art L.141-1 du Code de l'Environnement)

Nompatelize, le 24 juin 2021

Monsieur Yves SEGUY
Préfet des Vosges
88000 EPINAL

Objet : Suite atelier Nudge à La Bresse

Monsieur le Préfet,

Suite à votre invitation, pour laquelle je vous remercie, notre association a participé, lundi 21 juin à La Bresse, à l'atelier de cocréation de solutions à la problématique de la route des crêtes selon la méthode Nudge.

Cette problématique de mobilité sur la route des Crêtes est bien connue puisque le PNRBV s'en est saisi dans les années 2000 avec la mise en place de la navette des crêtes, et nous avons participé à l'élaboration de ce dispositif qui prévoyait en outre de développer des outils pour dissuader en parallèle l'usage de la voiture (péages – journées sans voiture – parking – transport téléporté depuis les vallées...). Rien de tout cela n'a été concrétisé et, s'est rajouté en plus une affluence de motos toujours plus grande, suscitée en outre par une absence de réglementation contraignante (contrôles bruit – limitation vitesse – sanctions peu dissuasives) dans les Vosges, contrairement aux autres massifs montagneux proches (Forêt Noire – Suisse – Autriche).

Depuis plus de 20 ans nous défendons une réglementation plus contraignante (limitation de vitesse par ex.), le contrôle et le respect de celle-ci, ainsi que le développement d'alternatives concernant la circulation motorisée sur cet axe attractif. Celles-ci sont appliquées avec succès aussi bien en France (Puy de Dôme) qu'en Suisse, Autriche et Forêt Noire. Partout le constat est le même :

- Les moyens alternatifs sont tous associés à des restrictions de circulation soit temporaires soit permanentes soit engendrées par un péage.
- La restriction de l'usage de la voiture (et de la moto) n'a en rien affecté l'économie locale, bien au contraire !

Notre « modèle » de navette seule s'avère donc complètement inefficace eu égard l'objectif de réduction significative du trafic et des nuisances qu'il engendre, tout en mobilisant l'argent public.

Il est plus que temps de remettre à plat cette problématique, de faire le bilan de cet échec et de s'inspirer enfin des retours d'expérience de ce qui est mis en place ailleurs, à la satisfaction de tous.

Aussi nous pensons que cet atelier allait être une première réflexion permettant de poser un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs et de proposer des pistes d'action et de proposition de mobilité alternative.

Notre déception fut double :

- De nombreux partenaires n'étaient pas ou très peu représentés :
Les services de l'Etat, les associations, les élus du territoire alsacien...
Les acteurs économiques (fermiers aubergistes notamment), les élus départementaux 88..

- L'intitulé de l'atelier était en réalité :
« Comment aider les motards à adapter leur comportement sur la routes des crêtes et dans les cols vosgiens sans réglementation et sans coercition... », ce qui explique la surreprésentation des motards dans le groupe (8/20).

Les animateurs nous ont donc conviés à proposer des outils pour inciter les motards à des comportements vertueux, et nous n'avons pas eu la possibilité d'aborder la problématique dans sa globalité, comme si seuls les motards étaient concernés.

Nous ne nions pas l'utilité des démarches d'incitation, de communication mais elles ne peuvent s'imaginer qu'après avoir envisagé les mesures réellement efficaces qui ont fait leurs preuves ailleurs.

Nous ne croyons pas à la pertinence de ces seuls outils imaginés hors contexte, d'autant plus que les comportements motards même vertueux (ce qu'il faudrait définir) n'ont aucun effet sur les flux de circulation devenus insupportables !

Aussi avons-nous décidé de ne pas poursuivre notre participation l'après midi, ce qui ne nous a pas permis de vous faire part de notre sentiment.

Nous le faisons aujourd'hui par écrit et l'assortissons d'une proposition.

Il nous semble qu'on ne peut sortir de cet enlèvement de la concertation sans que les élus et les services de l'Etat ne prennent la décision d'agir dans le sens de l'intérêt général et assument leurs responsabilités respectives.

Aussi je vous propose, en tant également que représentant FNE GE au Comité de Massif, de prendre l'initiative, avec les responsables du Comité de Massif, de la mise en place d'un groupe de travail, avec une représentation équilibrée des acteurs (les motards ne sont qu'une partie des usagers motorisés), afin de mettre à plat cette question de la mobilité et d'aborder les vraies alternatives à mettre en place.

Dans ce contexte préoccupant d'aggravation du changement climatique, de surfréquentation, de nuisances induites, de conflits d'usage, d'atteinte aux grands équilibres écologiques, il apparait urgent de faire de cette question une priorité.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président
Jean-François FLECK



Copie au Commissariat de Massif